

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES

AVRIL 1920

1 — M. Adolphe Stein, n'ayant pas eu d'opposition, a été élu, hier, par acclamation, député fédéral de Kamouraska, en remplacement de M. Ernest Lapointe, le député actuel de Québec-est.

— Le Comité chargé de s'enquérir de la possibilité de tenir à Montréal une exposition internationale, rejette définitivement le projet à cause de la dépense trop grande que cela nécessiterait. On évalue à \$20,000,000. le coût d'une telle entreprise.

— Le Conseil municipal de Paris vient d'approuver un emprunt de vingt millions, qui sera contracté au Canada. Cet emprunt remboursable dans dix ans, servira à payer des marchandises achetées en notre pays.

2 — La Législature de l'Ontario vote une somme de dix mille dollars, pour l'Université de Montréal. Il y a trente ans, la Législature de Québec avait voté la même somme à l'Université de Toronto, qui venait d'être incendiée.

— Le gouvernement canadien refuse d'accorder à la Serbie le crédit de \$20,000,000. qu'elle demandait pour faire l'achat de marchandises canadiennes.

— Le chemin de fer "Lotbinière et Mégantic" que le gouvernement canadien a acquis de la Q. R'y L. H. & P. Co., passe sous la juridiction de la Commission des Chemins de fer du Gouvernement.

— Trois nouveaux canadiens-français viennent d'être élus membres de la Société royale du Canada. Ce sont M. le chanoine David Gosselin, curé de Charlesbourg, M. E.-Z. Massicotte, archiviste du Palais de Justice de Montréal, et Fernand Rinfret, directeur du Canada.

3 — On vient de décider à Ottawa de former un corps canadien d'aviation d'environ 5,000 hommes. Tous les anciens aviateurs sont invités à écrire au Secrétaire du "Air Board" à Ottawa, s'ils désirent en faire partie. La limite d'âge pour les officiers juniors est de

trente ans et de trente-huit ans pour les officiers seniors.

5 — Sur l'inspiration de monseigneur Gauthier et à la suite d'une retraite prêchée par les RR. PP. Rouleau et Houle, dominicains, dans la basilique d'Ottawa, une "Ligue contre les modes immodestes" vient de se former. Elle compte déjà plus de 800 adhérentes. Voilà une louable initiative de l'apostolat féminin.

6 — A Québec a lieu l'ouverture du terme criminel de la Cour du Banc du Roi, sous la présidence de l'honorable juge L.-P. Pelletier. Il y a six accusations de meurtre et une cause de vol à main armée.

— La Cour suprême décide que le Bureau du Commerce n'avait pas le droit de donner ordre à la Compagnie Price, de Québec, d'expédier du papier à journal à certaines maisons de Montréal, à un prix fixé qui était plus bas que celui que la compagnie pouvait avoir aux États-Unis. La Cour suprême est d'avis que le papier à journal n'est pas un article de première nécessité. On croit que ce sera la fin du contrôle du papier par le gouvernement.

7 — MM. Fernand Rinfret, candidat libéral, et Angus MacDonald, candidat fermier-ouvrier, sont élus respectivement dans St-Jacques, de Montréal, et dans Témiscamingue, aux élections complémentaires pour la Chambre des Communes du Canada.

— La population du Canada en 1920 est évaluée à 9,000,000 d'habitants, d'après des statistiques soumises à la Chambre des Communes à la demande de l'honorable M. Fielding.

— Le jeune comte de Minto, fils de l'ancien gouverneur-général du Canada vient d'arriver dans notre pays. Il est actuellement à Montréal.

— A Valleyfield, en présence de Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique du Canada, et de plusieurs évêques, a lieu l'installation du nouveau chapitre de la cathédrale.

— Les Députés canadiens-français aux Communes d'Ottawa, protestent énergiquement